



Edité le : 13/03/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIE DOMBES COTIERE

MAIRIE DE MEXIMIEUX  
3 RUE DU BAN THEVENIN  
01800 MEXIMIEUX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-34370	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2303-27380</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00134914
<b>N° Analyse :</b>	00143288	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	VILLIEU	<b>Code PSV :</b>	0000000697
<b>Localisation exacte :</b>	Mairie robinet cuisine		
<b>Dept et commune :</b>	<b>01 VILLIEU-LOYES-MOLLON</b>		
<b>UGE :</b>	0147 - SI DOMBES COTIERE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	1D
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SOGEDO LYON 4 PLACE DES JACOBINS BP 21119 69226 LYON cedex 02	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	DOMBES COTIERE VILLIEU	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 09/03/2023 à 09h03 Réception au laboratoire le 09/03/2023 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGERON Julien Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	000001

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/03/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b> Couleur de l'eau	01D**	0	-	Analyse qualitative				

Édité le : 13/03/2023

Identification échantillon : LSE2303-27380

Destinataire : SIE DOMBES COTIERE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	9.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.17	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1		0 #
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		#
Turbidité	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C	620	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100 #
<b>Cations</b>							
Ammonium	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.05		0.10 #

01D\*\* ANALYSE (1D=D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS01-2021)

Eau respectant les limites et les références de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau respectant les références de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU  
Responsable de laboratoire
